

**Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Portneuf**

**Rapport annuel de suivi 2016**

MESURES FAVORISANT LA GESTION INTÉGRÉE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	Échéancier	Moyens / Infos supplémentaires	Avancement	Date de réalisation	Responsable	Commentaire
<i>Faire connaître la politique gouvernementale en gestion des matières résiduelles à l'ensemble des intervenants du territoire afin de susciter la mobilisation de tous les acteurs à un objectif commun, soit celui d'atteindre les objectifs de la politique</i>	En cours de réalisation en 2017	Dans le Guide du citoyen. Distribution postale du Guide à toutes les portes résidentielles et commerciales en 2017. Dans le cadre de la refonte du site Internet de la MRC, une section réservée au PGMR présentera les objectifs de la politique, le PGMR et diverses informations d'ordre général liées aux rôles de la MRC et de la Régie dans le cadre de sa mise en oeuvre.	À venir		MRC et Régie	La MRC procède actuellement à la refonte de son site Internet et une section sera réservée au PGMR et à sa mise en oeuvre.
<i>Diffuser les différentes mesures mises de l'avant dans les municipalités et à la MRC afin de favoriser l'atteinte des objectifs de la politique et démontrer aux citoyens et aux ICI les économies d'enfouissement réalisables et réalisées grâce à l'implication de tous</i>	En continu	Présentation du bilan annuel de la Régie en conférence de presse et parution du communiqué dans les bulletins municipaux et sur le site laregieverte.ca. Sur le site Internet de la MRC, identifier les mesures prises par la MRC pour favoriser l'atteinte des objectifs (recyclage, compostage, réemploi, etc.).	À venir		MRC et Régie	Une agente de sensibilisation rencontre les ICI au besoin et propose des solutions afin de diminuer le volume des déchets voués à l'enfouissement. La MRC procède actuellement à la refonte de son site Internet et la section réservée au PGMR identifiera les mesures prises par la MRC pour favoriser l'atteinte des objectifs de la politique.
<i>Élaborer des programmes d'information, de sensibilisation et d'éducation en fonction des actions mises de l'avant et des différentes clientèles résidentielles, ICI et CRD</i>	En continu	Plan de communication annuel de la Régie.	Fait		Régie	En 2017, le service est offert aux ICI qui veulent implanter la collecte des matières organiques. Service-conseil personnalisé avec une agente de sensibilisation.
<i>Présenter au conseil des maires, sur une base annuelle, l'état d'avancement du PGMR ainsi que les résultats obtenus</i>	En continu	Dépôt du rapport annuel de suivi de la mise en œuvre du PGMR au conseil de la MRC.	En continu	Juin de chaque année	MRC et Régie	Le rapport annuel de suivi de la mise en œuvre du PGMR sera déposé à la séance du conseil de la MRC du 21 juin 2017. La MRC portera une attention particulière afin de transmettre l'information relative au PGMR aux nouveaux élus.
<i>Publier sur une base annuelle les résultats obtenus par les différentes actions mises de l'avant par les municipalités</i>	En continu	Plan de communication annuel. Les bons coups des municipalités compilés et production d'un article pour diffusion. Les municipalités diffuseront les informations dans les bulletins municipaux.	À faire		MRC et Régie	Les initiatives de la MRC et des municipalités pourront être mentionnées lors de la présentation annuelle de l'état d'avancement du PGMR. La Régie publicisera également les initiatives municipales par le biais d'un article pour diffusion dans les bulletins municipaux, le Courrier de Portneuf et sur son site Internet. La MRC et les municipalités pourront également diffuser cette information sur leur site Internet.
MESURES FAVORISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE ET LE RÉEMPLOI	Échéancier	Moyens / Infos supplémentaires	Avancement	Date de réalisation	Responsable	Commentaire
<i>Appliquer le principe d'exemplarité qui est un moteur important de mobilisation. La MRC publicisera le programme de Recyc-Québec « ICI on recycle » au sein même des municipalités</i>	En continu	Plan de communication annuel. Sur le site Internet de la MRC, ajouter un lien vers le programme ICI ON RECYCLE.	Fait en partie	2017	MRC et Régie	La Régie a reçu en 2016 la certification Or - Performance - niveau 3 du programme ICI ON RECYCLE! et elle encourage les entreprises et municipalités à s'informer et s'engager dans ce programme. Communiqué transmis. La MRC procède actuellement à la refonte de son site Internet et un lien sera créé pour accéder au programme « ICI on recycle ».
<i>Continuer à promouvoir l'herbicyclage</i>	En continu	Plan de communication annuel.	Fait	2016	Régie	De la publicité est faite 2 fois par an au sujet de l'herbicyclage et sur le site Internet de la Régie et transmise aux municipalités.
<i>Promouvoir l'importance des 3RV-E à l'atteinte des objectifs de la politique</i>	En continu	Plan de communication annuel.	Fait en partie	2016 et suivantes	Régie	Faire connaître les différentes organisations, pages Facebook de réemploi (à vendre ou à donner Portneuf), Matériaux récupérés de Portneuf, Ressourcerie et autres comptoirs vestimentaires.

MESURES FAVORISANT LE RECYCLAGE DES MATIÈRES S'APPARENTANT À LA COLLECTE SÉLECTIVE (PAPIER, CARTON, PLASTIQUE, VERRE, MÉTAL)	Échéancier	Moyens / Infos supplémentaires	Avancement	Date de réalisation	Responsable	Commentaire
<i>Soutenir la participation au programme de collecte porte-à-porte de la collecte sélective et évaluer sa performance</i>	En continu	Plan de communication annuel. Pour la performance, un bilan est effectué annuellement et diffusion des résultats (communiqué, site Internet, etc.).	En cours de réalisation	2017	Régie	
<i>Favoriser le respect du bannissement du papier et du carton proposé par le gouvernement, en adoptant un règlement obligeant la participation des citoyens et des ICI à un programme de collecte sélective des matières recyclables déjà offert par la RRGMRP</i>	À venir	Adoption d'un règlement. La Régie proposera un projet de règlement pour adoption par chacune des municipalités.	À venir		Régie et municipalités	
<i>Publiciser les différents volets du programme de la récupération hors foyer disponible pour les municipalités</i>	Complété	Fin du programme pour les aires publiques municipales le 31 décembre 2016. La Régie a fait la promotion et a informé les municipalités de ce programme de subvention.	Terminé		Régie	Depuis le début du programme. Plusieurs municipalités de la Régie ont présenté une demande d'aide financière. Au 30 juin 2016, 11 municipalités ont participé et un montant de 17 800 \$ leur a été attribué par ce programme.
<i>Promouvoir la collecte des plastiques agricoles sur le territoire de la MRC</i>	En continu	Plan de communication annuel. Diffusion de l'information auprès de l'UPA de Portneuf. La collecte est offerte depuis quelques années.	À faire en 2017		Régie	La Régie récupère les plastiques agricoles via la collecte porte-à-porte ou en apport volontaire à l'écocentre Neuville.
<i>Établir et promouvoir une politique d'achat environnemental à la MRC et dans les municipalités</i>	2018-2019	À élaborer par la MRC et les municipalités.	À faire		MRC, Régie et municipalités	La MRC prévoit établir des lignes directrices ou une politique d'achat environnemental. De plus, la MRC prévoit implanter le conseil sans papier et a également fait l'acquisition d'un logiciel pour la gestion documentaire (en cours d'implantation). En novembre 2016, la MRC a acquis un nouveau logiciel de partage virtuel de fichiers destiné au conseil de la MRC (implantation en 2017).
<i>Évaluer l'impact d'un changement de fréquence de collecte pour favoriser une augmentation des taux de récupération des matières recyclables</i>	2017	Au besoin pour les ICI. La collecte aux 15 jours est suffisante pour le résidentiel, sinon ajout de bac supplémentaire pour les cas spéciaux (garderies familiales, etc.) ou ajout de collectes supplémentaires pour les ICI au besoin.	À faire		Régie	Devis actuel 2016-2020. À évaluer lors du prochain devis.
<i>Évaluer la pertinence d'utiliser des contenants semi-enfouis plutôt que des bacs roulants pour répondre à des situations particulières</i>	En continu	En cas par cas selon les municipalités. Cibler des endroits pertinents pour l'implantation. Diffuser les bons coups des municipalités disposant de contenants semi-enfouis (montage photo, endroits ciblés).	Une évaluation est faite au fur et à mesure selon les demandes des municipalités.		Régie	Des conteneurs semi-enfouis sont installés dans quelques municipalités selon leurs besoins et leur budget. La collecte est permise dans le devis actuel et sera permise dans les prochains devis.
MESURES FAVORISANT LE RÉEMPLOI ET LE RECYCLAGE DES ENCOMBRANTS, DES RDD ET CRD	Échéancier	Moyens / Infos supplémentaires	Avancement	Date de réalisation	Responsable	Commentaire
<i>Sensibiliser la population à utiliser les écocentres</i>	En continu	Plan de communication annuel. Publication du Guide du citoyen en 2017. Conserver la gratuité aux écocentres pour les citoyens afin de favoriser l'augmentation du nombre d'utilisateurs.	Fait		Régie	La Régie opère un réseau de 5 écocentres sur son territoire. Plusieurs communications sont faites auprès des citoyens et ICI via : site Internet, bulletin municipal, journal régional, pages Facebook municipales, babillards électroniques, etc.
<i>Obliger les citoyens, les entreprises et les municipalités à réemployer et recycler leurs résidus de CRD</i>	À venir	Adoption d'un règlement. La Régie proposera un projet de règlement pour adoption par chacune des municipalités.	À venir		Régie et municipalités	Par défaut, les citoyens doivent trier leurs CRD, RDD aux écocentres aux fins de récupération. Pour les CRD, les entrepreneurs doivent obligatoirement transiter par le centre de tri des CRD de l'écocentre Neuville.
<i>Poursuivre l'évaluation de la pertinence pour la MRC de se doter d'équipements et d'infrastructures régionaux de traitement pour cette catégorie vers une autonomie régionale</i>	En continu	Réseau de 5 écocentres en place. Évaluer la pertinence d'en implanter d'autres. La Régie soutient les micro-écocentres des municipalités (ex. : Deschambault-Grondines)	En continu		Régie	

MESURES FAVORISANT LE RECYCLAGE DES MATIÈRES ORGANIQUES	Échéancier	Moyens / Infos supplémentaires	Avancement	Date de réalisation	Responsable	Commentaire
<i>Desservir le secteur multilogements (7 logements et plus) en collecte des matières organiques</i>	En continu à partir de 2017	Début des démarches auprès des multilogements de 7 logements et plus.	Débute en 2017		Régie	Une agente de sensibilisation contacte quelques gestionnaires de multilogements afin de leur offrir à participer à la collecte des matières organiques. Exemples : Résidence Château Bellevue (Pont-Rouge) et Résidence l'Estacade (St-Raymond).
<i>Desservir le secteur ICI en collecte des matières organiques</i>	En continu à partir de 2016	Projet-pilote en 2016 avec certaines épiceries et restaurants afin d'étendre la collecte à l'ensemble des ICI en 2017 et suivantes.	Débuté en 2016		Régie	En 2017, le service est offert aux ICI qui veulent implanter la collecte des matières organiques. Service-conseil personnalisé avec une agente de sensibilisation.
<i>Obliger les citoyens et les entreprises de la MRC à valoriser les matières organiques</i>	À venir	Adoption d'un règlement. La Régie proposera un projet de règlement pour adoption par chacune des municipalités.			Régie et municipalités	
<i>Évaluer l'impact d'un changement de fréquence de collecte ou d'équipement de collecte pour favoriser une augmentation des taux de récupération des matières organiques</i>	En continu	Au prochain devis à compter de 2020 pour les fréquences de collectes. Les équipements de collectes sont adaptés/fournis selon les demandes des ICI et multilogements.			Régie	Le devis actuel des collectes est pour 2016 à 2020. L'évaluation des différentes possibilités de collectes sera faite pour le prochain devis. Actuellement, les fréquences de collectes sont ajustées aux semaines pour les ICI.
<i>Sensibiliser les municipalités locales à faire parvenir à la MRC et à la Régie les données de boues municipales traitées et les sensibiliser à la valorisation (agricole ou compostage)</i>	En continu	Demander aux municipalités de transmettre à la Régie leur bilan annuel et les prévisions de disposition des boues municipales (étangs aérés) et informer/sensibiliser à la valorisation des boues.	À faire dès 2017		Régie et municipalités	
INFRASTRUCTURES	Échéancier	Moyens / Infos supplémentaires	Avancement	Date de réalisation	Responsable	Commentaire
<i>Continuer l'évaluation de la pertinence de doter la MRC d'infrastructures de traitement pour les matières recyclables, les matières organiques et les matières du secteur ICI et CRD afin de favoriser l'autonomie régionale</i>	En continu	Études à faire selon les besoins.	Au besoin		Régie	
ÉLIMINATION	Échéancier	Moyens / Infos supplémentaires	Avancement	Date de réalisation	Responsable	Commentaire
<i>Informer, sensibiliser et éduquer les intervenants sur leur impact respectif sur la performance totale de la MRC et sur les sommes qu'ils reçoivent de la redevance à l'élimination</i>	En continu à partir de 2017	Plan de communication annuel.	À faire dès 2017		Régie	
<i>Sensibiliser tous les intervenants à n'éliminer que le résidu ultime</i>	En continu à partir de 2017	Plan de communication annuel. Guide du citoyen.	À faire dès 2017		Régie	

## Rapport annuel de suivi de la mise œuvre du PGMR

### ANNEXE 1 - Formulaire à compléter pour déterminer l'admissibilité à l'enveloppe dédiée à la gestion des matières organiques du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances à l'élimination de matières résiduelles.

Nom de la MRC : Portneuf

Année de référence : 2016

En fonction des critères publiés sur notre site Web, compléter les informations suivantes pour chaque municipalité de votre territoire :

- possède une réglementation interdisant le stockage et l'épandage de matières putrescibles résiduelles dont le compost, le digestat, les boues municipales et autres matières résiduelles fertilisantes (MRF) organiques, en zone verte;
- réalise la collecte résidentielle de résidus verts et alimentaires (collecte de troisième voie) en 2016;
- uniquement pour les municipalités de moins de 5 000 habitants, mise en place par la municipalité d'un service de composteurs domestiques et communautaires aux citoyens.

Pour toute information communiquez avec le MDDELCC au 418 521-3950, poste 4104

Code géo		Nom de la municipalité	Nombre total d'unités d'occupation (8 logements et moins)	Règlement interdisant le stockage et l'épandage	Aucun règlement	Collecte de résidus verts ET alimentaires domestique	Nombre d'unités d'occupation desservies au 31 décembre 2016 (8 logements et moins)	Nombre de semaines de collecte en 2016	Date de début des collectes en 2016	Composteurs domestiques	Composteur communautaire	Nombre d'unités d'occupation desservies par un composteur au 31 décembre 2016 (8 logements et moins)
Pour connaître le code géo, consulter la page Web : <a href="http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites">http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites</a>												
34030	Cap-Santé (V)		1305	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous les 7 et moins	36 collectes/an	annuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La RRGMRP a eu un
34058	Deschambault-Grondines (M)		839	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous les 7 et moins	36 collectes/an	annuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	programme de
34025	Donnacoona (V)		2287	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous les 7 et moins	36 collectes/an	annuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	compostage domestique
34120	Lac-Sergent (V)		209	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous les 7 et moins	36 collectes/an	annuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	de 2004 à 2012.
34007	Neuville (V)		1580	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous les 7 et moins	36 collectes/an	annuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La collecte des
34017	Pont-Rouge (V)		3256	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous les 7 et moins	36 collectes/an	annuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	matières organiques
34048	Portneuf (V)		1361	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous les 7 et moins	36 collectes/an	annuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	avec les bacs bruns
34135	Rivière-à-Pierre (M)		272	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous les 7 et moins	36 collectes/an	annuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	a débuté en 2013.
34097	Saint-Alban (M)		456	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous les 7 et moins	36 collectes/an	annuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
34038	Saint-Basile ((V) - Capitale-Nationale)		1049	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous les 7 et moins	36 collectes/an	annuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
34078	Saint-Casimir (M)		594	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous les 7 et moins	36 collectes/an	annuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
34105	Sainte-Christine-d'Auvergne (M)		196	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous les 7 et moins	36 collectes/an	annuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
34060	Saint-Gilbert (P)		100	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous les 7 et moins	36 collectes/an	annuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
34115	Saint-Léonard-de-Portneuf (M)		165	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous les 7 et moins	36 collectes/an	annuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
34065	Saint-Marc-des-Carrières (V)		1069	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous les 7 et moins	36 collectes/an	annuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
34128	Saint-Raymond (V)		3611	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous les 7 et moins	36 collectes/an	annuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
34085	Saint-Thuribe (P)		132	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous les 7 et moins	36 collectes/an	annuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
34090	Saint-Ubalde (M)		569	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous les 7 et moins	36 collectes/an	annuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
34902	Lac-Blanc (NO)		T.N.O.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
34906	Lac-Lapeyrère (NO)		T.N.O.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
34904	Linton (NO)		T.N.O.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Nom du répondant : Josée Frenette

Fonction : Directrice générale

Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire.

Josée Frenette  
Signature

27 juin 2017  
Date